

BCGE: trois nouveaux administrateurs désignés par le canton

mercredi, 11.04.2018

Michel Pasteur, expert comptable et Bernard Girod, entrepreneur, ont été désignés par le Conseil d'Etat genevois pour remplacer les membres sortant du conseil d'administration de la BCGE.



Les trois nouveaux prendront leur fonction à l'issue de l'assemblée générale du 2 mai.
(keystone)

Le Conseil d'Etat du canton de Genève a procédé, en vue de la prochaine assemblée générale de la Banque cantonale de Genève (BCGE) au remplacement des membres sortants du conseil d'administration avec la désignation de Michel Pasteur, expert-comptable, et Bernard Girod, entrepreneur. En parallèle, la Ville de Genève a nommé l'avocat Serge Fasel à l'organe de surveillance.

Les trois nouveaux prendront leur fonction à l'issue de l'assemblée générale du 2 mai prochain, a précisé la BCGE mercredi.

La loi sur la BCGE stipule que le Conseil d'Etat désigne cinq représentants au conseil d'administration et son président. Le gouvernement cantonal a aussi ratifié la désignation des deux membres choisis par la Ville de Genève et celui proposé par l'Association des communes genevoises. En plus de ces huit administrateurs, trois administrateurs représentant l'actionnariat privé seront élus par l'assemblée générale du 2 mai.

La présidence du conseil d'administration restera assumée par Gilbert Probst jusqu'à l'assemblée générale de 2021. Il a été désigné à ce poste le 1er mars 2017.(awp)